



Accompagnement à la levée des freins et à la dynamisation des parcours de jeunes parents allocataires du RSA



Généralisé en métropole en 2009, le RSA « a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle » (article L. 262-1 du Code de l'action sociale et des familles). La personne recevant le RSA « a droit à un accompagnement social et professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique » (article L. 262-27). Depuis 2020, le conseil Départemental 35 a confié à We Ker l'accompagnement socioprofessionnel dans des allocataires du RSA de moins de 26 ans. En 2022, 54.4% d'entre eux étaient de jeunes parents.

DESCRIPTION DE L'ACTION



- We Ker propose un accompagnement spécifique à des jeunes parents allocataires du RSA. Cet accompagnement sera construit avec chaque participant(e). Il consistera à :
- Lever les freins à l'emploi : recherche de solutions face aux difficultés de modes de garde, de mobilité durable, de logement, de santé, de précarité financière, etc.
 - Favoriser l'accès à l'activité et à l'emploi : accès aux mesures d'insertion par l'activité économique (IAE), aux clauses sociales, aux contrats aidés, appui aux créateurs de leur emploi, visites d'entreprises, mises en situation professionnelle, etc.
 - Faciliter l'accès aux droits : accès et maintien dans le logement, accès aux droits et aux soins, accès à l'autonomie et à la vie sociale (favoriser la citoyenneté, la mobilité, l'accès à la culture, aux sports, aux loisirs et lutter contre l'isolement), etc.
 - Démystifier l'accès aux institutions : Les conseillers(ères) RSA dédiées à l'opération pourront accompagner les participants auprès des organismes / partenaires puisque certains d'entre eux sont en défiance et inquiets vis-à-vis des institutions.
 - Développer l'entraide entre jeunes : Les participants pourront être mis en relation dans l'objectif de partager leurs expériences et de rompre leur isolement.
 - Proposer des ateliers thématiques internes à We Ker ou mis en œuvre par des partenaires : ateliers de soutien à la parentalité, ateliers mobilité, ateliers apprentissage, ateliers santé, etc. Les participants seront domiciliés à Rennes.